

L'élection de la Chambre des salariés

L'élection de la Chambre des salariés c'est...

L'élection des 60 représentant·e·s de la Chambre des salariés (CSL). Elle a lieu tous les 5 ans par vote postal secret. La participation est volontaire. Les syndicats présentent des listes de candidat·e·s, mais il existe aussi des listes indépendantes. Les électeur·trice·s reçoivent leur bulletin de vote par courrier au plus tard 15 jours avant les élections (le 12 mars en 2024).

La Chambre des salariés (CSL)

La CSL représente les intérêts de tou·te·s les salarié·e·s, apprenti·e·s et retraité·e·s du secteur privé luxembourgeois dans les processus législatifs et consultatifs nationaux, et envers la sécurité sociale. La CSL propose également du matériel d'information et des formations continues. Elle regroupe des représentant·e·s de neuf groupes professionnels. Le nombre de sièges des groupes reflète leur répartition proportionnelle sur le marché du travail (voir tableau).

Le financement

La CSL est financée par les cotisations des membres. Les cotisations annuelles s'élèvent à 35€ pour les membres réguliers de la CSL, à 4€ pour les apprenti·e·s et à 10€ pour les membres de la CSL dont le montant brut du salaire ou de la pension est inférieur ou égal à 300€. La cotisation est automatiquement déduite d'un salaire mensuel par an.

Nombre de sièges de la CSL	
Secteur	Répartition des sièges
Industrie de l'acier	5
Autres industries	8
Construction	6
Services financiers	8
Autres services	14
Administration publique & entreprises	4
Santé et action sociale	6
CFL	3
Retraité·e·s	6

Tableau : Les secteurs de la CSL
données : CSL (2023a)

Droit de vote

Droit de vote actif : les salarié·e·s, les apprenti·e·s et les retraité·e·s des secteurs CSL :

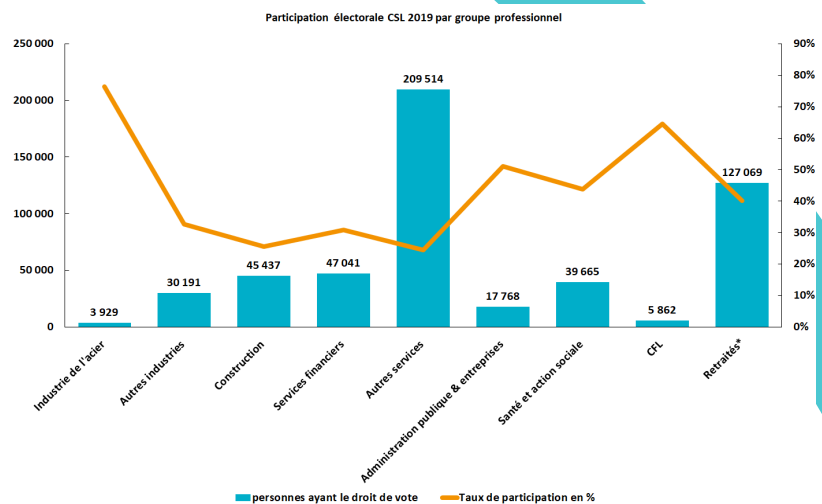
- avec un contrat de travail de droit privé ou un contrat d'apprentissage,
- salarié·e·s de la CFL,
- bénéficiaires d'une pension,
- bénéficiaires d'une indemnité de chômage complète,
- bénéficiaires d'une aide financière ou d'une mesure pour l'emploi en tant que demandeur·euse·s d'emploi,
- salarié·e·s et apprenti·e·s en congé parental à temps plein.

Droit de vote passif : pour être candidat·e aux élections CSL, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir le droit de vote actif,
- avoir 18 ans le jour de l'élection,
- être ressortissant·e d'un État membre de l'Espace économique européen (EEE) ou posséder un permis de séjour valable.

Le taux de participation lors de la dernière élection CSL :

Au Luxembourg, l'élection de la Chambre des salariés est l'élection avec le plus grand nombre de personnes avec le droit de vote. Lors des élections de 2019, 526.476 personnes avaient le droit de vote, dont 171.740 ont voté. Ce sont 32,62%.



Graphique : Participation électorale par groupe professionnel (2019)
graphique créé par le ZpB; données : CSL (2023a)

Sources

Chambre des salariés (CSL), 2009. Rapport d'activités 2009. <https://www.csl.lu/fr/publications/rapport-dactivite-2009/rapport-dactivite-2009-francais-15-03-2010/> (dernier accès : 21.11.2023).

Chambre des salariés (CSL), 2019. Rapport d'activités 2019. https://www.csl.lu/fr/publications/rapport-dactivite-2019/20200630_csl_rapportdactivites2019/ (dernier accès : 21.11.2023).

Chambre des salariés (CSL), 2022. Rapport d'activités 2022. <https://www.csl.lu/fr/publications/csl-rapport-dactivites-2022/rapport-dactivites-2022/> (dernier accès : 21.11.2023).

Chambre des salariés (CSL), 2023a. Elections sociales 2024. https://social-elections.lu/wp-content/uploads/2023/11/es2024_csl_3lingue.pdf (dernier accès : 21.11.2023).

Chambre des salariés (CSL), 2023b. Elections sociales de la CSL - Mars 2024. <https://social-elections.lu/fr/> (dernier accès : 21.11.2023).

STATEC, 2023a, Population par sexe et par nationalité au 1er janvier (x 1 000). [https://lustat.statec.lu/vis?fs\[0\]=Th%C3%A8mes%2C1%7CPopulation%20et%20emploi%23B%23%7CEtat%20de%20la%20population%23B1%23&pg=0&fc=Th%C3%A8mes&df\[ds\]=ds-release&df\[id\]=DF_B1101&df\[ag\]=LU1&df\[vs\]=1.0&pd=2015%2C2023&dq=A](https://lustat.statec.lu/vis?fs[0]=Th%C3%A8mes%2C1%7CPopulation%20et%20emploi%23B%23%7CEtat%20de%20la%20population%23B1%23&pg=0&fc=Th%C3%A8mes&df[ds]=ds-release&df[id]=DF_B1101&df[ag]=LU1&df[vs]=1.0&pd=2015%2C2023&dq=A) (dernier accès : 21.11.2023).

STATEC, 2023b, Emploi salarié intérieur par sexe. [https://lustat.statec.lu/vis?tm=travail&pg=0&df\[ds\]=ds-release&df\[id\]=DF_B3001&df\[ag\]=LU1&df\[vs\]=1.0&pd=2015-Q1%2C2023-Q2&dq=Q.&ly\[rw\]=TIME_PERIOD&ly\[cl\]=GENDER&vw=tb](https://lustat.statec.lu/vis?tm=travail&pg=0&df[ds]=ds-release&df[id]=DF_B3001&df[ag]=LU1&df[vs]=1.0&pd=2015-Q1%2C2023-Q2&dq=Q.&ly[rw]=TIME_PERIOD&ly[cl]=GENDER&vw=tb) (dernier accès : 21.11.2023).

Matériel supplémentaire pour les élections sociales :



Auteur·trice·s

Anne-Sophie Federspiel, Marnie Ecker, Félix Laures

Editeur

Zentrum fir politesch Bildung
138, Boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
www.zpb.lu



Le Fact Sheet est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.